

# Plan Local d'Urbanisme

## Commune de **LAZER**

Hautes-Alpes

### Modification n°1 du PLU

1. Rapport de présentation
2. Projet d'Aménagement et de Développement Durables
3. Orientations d'Aménagement et de Programmation
4. Règlement et documents graphiques
5. Annexes
  51. Annexes sanitaires
  52. Emplacements réservés
  53. Servitudes
  54. Risques
  55. Exploitations agricoles
  56. Droit de Prémption Urbain
  57. Autres éléments d'information

PLU initial

Approuvé le : 31 Mars 2008

Mise à jour du : 11 Septembre 2008

Révision générale du : 6 Octobre 2010

Révision allégée du : 28 Juillet 2015

#### Modification n°1

Approuvée par délibération du conseil municipal du : 30 Mai 2024



Serge MAOUI, Maire



**SCOP EURECAT, Urbanistes**

18, Boulevard de la Libération - 05000 GAP

Tel : 04.92.49.38.01 - Mail : [contact.eurecat@gmail.com](mailto:contact.eurecat@gmail.com)

## Liste des emplacements réservés

Numéro des ER	Désignation des opérations	Bénéficiaire	Surface approximative
<del>1</del>	<del>Réalisation d'équipements publics (locaux et parkings) au quartier de l'Eglise</del>	Commune	SUPPRIME RA1 PLU
<b>2</b>	Création de voirie aux <b>Résolues</b>	Commune	SUPPRIME M1 PLU
<b>3</b>	Aménagement d'une place publique autour de l' <b>Eglise</b>	Commune	SUPPRIME M1 PLU
<b>4</b>	Elargissement de voirie aux <b>Constants</b>	Commune	SUPPRIME RA1 PLU
<b>5</b>	Elargissement de voirie aux <b>Résolues</b>	Commune	SUPPRIME M1 PLU
<b>6</b>	Elargissement de voirie au quartier de la <b>Mairie</b>	Commune	SUPPRIME M1 PLU
<b>7</b>	Amélioration du carrefour qui mène à l'Eglise	Commune	SUPPRIME M1 PLU
<b>8</b>	Elargissement de voirie au quartier de l'Eglise	Commune	SUPPRIME M1 PLU
<b>9</b>	Elargissement de voirie à <b>Pré Pourcier</b>	Commune	SUPPRIME M1 PLU
<b>10</b>	Elargissement de voirie aux <b>Résolues</b>	Commune	SUPPRIME M1 PLU
<b>11</b>	Création de voirie aux <b>Résolues</b>	Commune	SUPPRIME M1 PLU
<b>12</b>	Création de voirie aux <b>Résolues</b>	Commune	3.215 m <sup>2</sup>
<del>13</del>	<del>Création de places de stationnements, salle des fêtes, bâtiments techniques, aménagement/extension de la Mairie, logements à vocation sociale</del>	Commune	SUPPRIME RA1 PLU
<b>14</b>	Déplacement et sécurisation du passage piétons aux <b>Résolues</b>	Commune	150 m <sup>2</sup>